

la

# Lettre municipale



## Une année 2017 active à Savigneux !

L'équipe municipale maintient son action pour l'avenir de notre commune autour de 2 priorités :

- **l'amélioration de la situation financière** pour permettre à la commune, malgré un endettement important, d'investir sur des projets structurants tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.
- **la réalisation de projets** pour améliorer les services et la qualité de vie :
  - l'ouverture de la nouvelle maison des associations et des activités périscolaires,
  - la rénovation thermique de l'école maternelle,
  - la rénovation de la salle omnisport du complexe sportif Claudius Duport, chantier non prévu, engagé en raison de dégâts très importants sur la toiture occasionnés par un orage de grêle mi-mai.

Pour 2018, il est prévu de poursuivre cette dynamique par des réalisations d'ampleur et d'instaurer de nouveaux services pour mieux répondre aux besoins quotidiens des savignolais :

- **travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente** reporté en 2018 en raison des dégâts sur la salle omnisport,
- **l'aménagement du monument aux morts,**
- **la poursuite du projet de l'îlot Pleuvev** avec le lancement de la phase opérationnelle,
- **le lancement de l'opération Savigneux à Vélo**, projet ambitieux qui va nécessiter de nombreux changements et des travaux sur l'ensemble de la cité,
- **la dénomination des voies** (adressage) pour les secours et pour préparer l'installation du très haut débit prévu en 2019-2020,
- **l'élaboration d'une nouvelle politique jeunesse** pour 2018.

Un nouvel élan est engagé à travers les festivités en 2018 :

- **la réalisation d'un trophée des associations** le vendredi 8 juin 2018, manifestation mettant à l'honneur toutes les associations,
- **le 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec la commune de Savignano.**

Enfin, que ce soit au niveau de l'intercommunalité ou à d'autres niveaux, **je défends, nous défendons au quotidien les intérêts des savignolais afin de permettre la réalisation de projets et de poursuivre la dynamique de la vie de la commune.** Cet engagement que nous menons se concrétise aussi plus largement pour défendre les intérêts partagés avec les autres communes du territoire. En effet, **La commune est l'échelon de base de notre démocratie, de notre république au plus près de vous.**

**Christophe BRETTON**, Maire

### AMÉNAGEMENT DE LA COMMUNE

Une adresse pour tous  
Savigneux à vélo

### PETITE ENFANCE

Investissements  
dans les écoles  
Politique jeunesse  
Rythmes scolaires

### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Complexe sportif  
Salle polyvalente

### ACTUALITÉS

Label  
Conseil municipal  
Médiathèque  
Contrat civique  
Fusion avec Montbrison  
PACS  
Chiens dangereux  
Stop cambriolages

### ÉCONOMIE

Ciao Italia  
Reprise de la  
boulangerie Monier

### AGENDA

### nouveaux HORAIRES D'ACCUEIL AU PUBLIC

Lundi > Jeudi  
8h30-12h15 / 13h30-17h  
Vendredi  
8h30-12h15 / 13h30-16h45



## UNE ADRESSE POUR TOUS !



Il existe plusieurs textes incitatifs pour les communes de plus de 2000 habitants pour engager des démarches d'adressage : dénomination des voies et numérotation des habitations. Avec les nouveaux modes de vie, Savigneux souhaite se lancer dans cette initiative.

### Les principaux objectifs de l'adressage :

- faciliter la rapidité d'intervention des services de secours et d'urgence,
- faciliter le déploiement des réseaux notamment la fibre optique (THD),
- améliorer l'efficacité de l'acheminement du courrier et des colis,
- faciliter le développement des services à la personne,
- généraliser l'usage du GPS.

### La dénomination des voies :

Le principe de l'adressage est de nommer toutes les voies qui ont des points d'adresse. La désignation des voies peut se faire soit en gardant le nom existant, soit en modifiant le nom existant pour éviter les homonymies par exemple, soit en donnant un nom pour les voies non encore nommées.

### La numérotation des biens :

Le principe de la numérotation est de localiser un bien sur une voie. Il existe 2 types de numérotations : numérique et métrique. La numérotation métrique sera privilégiée car elle est évolutive, permettant de prendre en compte les nouvelles constructions. Dans le centre de Savigneux, la numérotation s'effectue de manière numérique, sur les autres voies et les hameaux, sera privilégié la métrique.

La concrétisation de ce projet verra le jour courant 2018.

## SAVIGNEUX À VÉLO

# 2018

### LE PROJET SE STRUCTURE

Les enjeux du plan d'action sont clairement déterminés :

- Assurer la continuité des déplacements pour un maillage territorial pertinent (entreprises, commerces, écoles et bâtiments publics, espaces sportifs, etc...) pour inciter à la pratique des mobilités douces.
- Assurer l'homogénéité des aménagements cyclables.
- Offrir aux usagers du vélo la même qualité de réseau que celle proposée aux automobilistes.
- Traiter les carrefours pour assurer une sécurité optimale des cyclistes : rond-point et carrefour sont toujours des endroits sensibles pour les vélos. Il est impératif de les traiter tout particulièrement au niveau de la signalétique au sol afin de sécuriser les déplacements, voire de créer des tracés spécifiques.
- Intégrer les aménagements cyclables dans les opérations d'urbanisme structurantes telles que Chantegrelet et Pleuvev.
- Conforter l'offre de stationnement vélo.
- Sensibiliser tous les acteurs : commerçants, responsables d'entreprises, administrés au fonctionnement du vélo en ville.
- Proposer un programme d'animations, de conférences et d'exposition tout au long de cette année.





## ÉCOLES : UNE ANNÉE 2017 RICHE EN INVESTISSEMENT



**L'école maternelle a refait peau neuve en 2017** pendant l'été pour mieux répondre aux enjeux climatiques. Un nouveau jeu extérieur a été installé dans la cour de l'école maternelle, un deuxième sera installé en 2018 une fois que l'on aura posé de nouvelles plaques au sol pour des questions de sécurité. Des investissements informatiques ont pu être réalisés aussi pour les 2 écoles et les vidéoprojecteurs interactifs de l'école primaire seront installés pendant les vacances de février. Pour 2018, il est prévu de réaliser plutôt des travaux dans l'école primaire (installation de volets roulants tout particulièrement).

### POLITIQUE JEUNESSE : RÉFLEXION ET RÉORIENTATION

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, il n'y a plus de centre de loisirs à Savigneux.** En effet, la MJC du montbri-sonnais a dénoncé le 10 mars 2017 la convention avec la commune de Savigneux portant sur la gestion et l'animation du centre de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans. Pendant l'année 2017, les négociations n'ont pas permis d'aboutir à la signature d'une nouvelle convention. Pour ne pas pénaliser les familles, la commune de Savigneux étudie la mise en place d'une nouvelle politique jeunesse en 2018. Les familles seront informées de ce nouveau dispositif en mars. L'offre est assurée par 3 centres de loisirs à proximité : le centre Paul Cézanne, la MJC, le centre social.

### RYTHMES SCOLAIRES : UNE DÉCISION EN FÉVRIER

L'organisation du temps scolaire sur quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a été rendue possible, par dérogation au cadre général de quatre jours et demi. A Savigneux, pour la rentrée 2017-2018, les rythmes ont été maintenus avec 4,5 jours d'école.

Une commission des rythmes scolaires a été mise en place regroupant des parents, du personnel de la mairie en charge des affaires scolaires, des enseignants et directeurs des écoles, des élus de la commune.

La décision a été prise à l'issue d'une démarche en 3 étapes :

- une **enquête** auprès des parents, jusqu'au 14 décembre, validée par les membres de la commission des rythmes scolaires.
- un **débat** avec les membres de la commission sur la base des réponses en janvier.
- un **vote** des membres des 2 conseils d'école.

A l'issue de l'enquête, 194 réponses ont été fournies sur près de 280 familles environ. Les résultats ont été les suivants :

- la semaine de 4,5 jours a un impact négatif à 72% sur le bien-être des enfants.
- 70% des répondants sont favorables à la semaine des 4 jours, principalement pour prendre en compte les bien-être des enfants mais aussi l'organisation familiale.

Deux conseils d'école extraordinaires se sont ensuite tenus le 6 février et les résultats des votes ont dégagé une large majorité pour le passage à la semaine des 4 jours.

Bien qu'il y ait des impacts financiers et sur les ressources humaines non négligeables, la commune de Savigneux a validé la demande de dérogation avec le retour de la semaine à 4 jours sur les horaires traditionnels pour la rentrée 2018-2019, pour l'école maternelle et élémentaire. L'inspection académique doit entériner cette décision au printemps.

## ■ COMPLEXE SPORTIF DES TRAVAUX MENÉS TAMBOUR-BATTANT POUR UNE RÉOUVERTURE DÉBUT JANVIER



En mai 2017, la grêle s'abattait violemment sur la salle omnisports Claudius Duport du complexe sportif, le rendant impraticable en perçant la toiture. De plus, ne pouvant bâcher facilement cette immense toiture, les pluies qui ont suivies ont entraîné d'autres dégâts matériels. En juillet 2017, la municipalité a obtenu l'accord des assurances suite aux différentes expertises pour lancer les travaux. Dès septembre, les travaux démarraient. En novembre, les travaux d'étanchéité de la couverture étaient réalisés par l'entreprise Sic Etanchéité. Les travaux de pose du revêtement de sol sportif étaient réalisés dans la foulée grâce à la société Aubonnet, début décembre. Enfin, l'entreprise Marret Bouchet terminait le chantier avec les travaux de plâtrerie.

En même temps, l'équipe technique de la commune a profité de cette période pour réaliser les travaux d'accessibilité de ce bâtiment. Le chantier a coûté au final près de 325 000 €.

Le conseil départemental a soutenu la commune dans cet effort via une subvention exceptionnelle.

Le 12 janvier, la salle était opérationnelle pour l'ensemble des clubs utilisateurs.

## ■ SALLE POLYVALENTE RÉNOVATION THERMIQUE

Dans la continuité des travaux de l'école maternelle, la municipalité avait décidé d'entreprendre en 2017, la rénovation thermique de la salle polyvalente. Contrainte de réaliser les travaux d'urgence sur la salle Claudius Duport, ce programme a été reporté en 2018. La salle polyvalente, construite en 1980 est utilisée pour des activités sportives, scolaires, périscolaires et culturelles. Compte tenu de l'insuffisance de l'isolation et de la vétusté des huisseries, des consommations d'énergie constatées et des enjeux énergétiques nationaux, la commune souhaite améliorer les capacités thermiques du bâtiment en procédant aux travaux suivants :

- remplacement des menuiseries extérieures,
- remplacement des parois translucides,
- isolation thermique par l'extérieur,
- isolation thermique du plénum sous toiture,
- ventilation mécanique contrôlée.

Le démarrage du chantier est prévu autour de mai pour une durée de plusieurs mois. Ce projet représente un coût de plus de 450 000 €. Des financements ont été sollicités auprès du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire (SIEL), du Conseil départemental de la Loire et de l'Etat.





## LABEL NATIONAL VILLE ACTIVE & SPORTIVE

Ville  
**Active & Sportive**



Cette année, le comité de labellisation était composé de membres du Ministère des Sports, ainsi que de personnes qualifiées du secteur sportif, choisis par le CNVAS.

Ce Comité avait en charge l'évaluation de 151 dossiers de candidature, provenant de France Métropole, de Corse et d'Outre-mer. Après une analyse approfondie du dossier de la commune mettant en avant les équipements sportifs, les associations, l'engagement des bénévoles et de tous les sportifs du territoire, des futurs projets de la commune, le comité a décerné à Savigneux le label "Ville Active & Sportive".

## CONTRAT CIVIQUE

La commune de Savigneux recherche un contrat civique pour une durée de 8 mois pour contribuer à la valorisation par la participation citoyenne des projets communaux. Si vous êtes intéressé, vous pouvez trouver plus de renseignements sur le site de la commune.



**RAFAËL SOLIS**  
nouveau  
conseiller  
municipal

## CONSEIL MUNICIPAL : UN NOUVEAU CONSEILLER

Mme Denise Vouillon a démissionné en fin d'année pour des raisons personnelles. Comme la loi le prévoit, un nouveau conseiller de la liste est donc nommé. Il s'agit de Rafaël Solis.



## UN RICHE PROGRAMME À LA MÉDIATHÈQUE

2017 aura été sans doute l'année la plus riche en rencontres et voyages pour la médiathèque de Savigneux.

Elle commença par une exposition sur les sorcières, permit de découvrir les villes jumelées, leur histoire et leur gastronomie, pour terminer par une exposition mémorable sur la mode, ses métiers et la découverte du patrimoine artisanal. Un grand merci à tous les bénévoles, partenaires qui s'engagent au quotidien pour faire vivre remarquablement ce lieu.

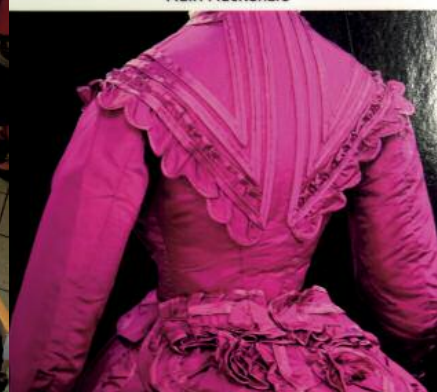
Les animations pour 2018 feront échos aux engagements de la municipalité avec une conférence sur le cyclisme au printemps et une exposition de gravures anciennes sur le cycle pendant l'été. De plus, en référence avec le centenaire de la première guerre mondiale, sera organisée une conférence en septembre sur le rôle des femmes durant cette guerre avec l'auteure Jeanne-Marie Sauvage-Avit et en novembre, une lecture de lettres de poilus sera à découvrir.

Exposition de septembre 2017 |



Découvrir et comprendre  
**LA MODE**

Mairi MacKenzie



## INTERVIEW DE CHRISTOPHE BRETTON, MAIRE LA FUSION AVEC MONTBRISON ? UN NON SUJET !

La question de la fusion de la commune de Savigneux avec Montbrison n'est pas à l'ordre du jour. Il est essentiel de vous rassurer sur ce point.

Comme évoqué lors des vœux le 12 janvier, l'équipe municipale défend les intérêts des savignolais et plus largement les intérêts communs des autres communes au sein de Loire Forez agglomération.

C'est un non sujet car cela n'a pas été inscrit dans notre projet de mandat. Et l'ensemble des élus tient à respecter le contrat moral passé avec les électeurs.

C'est un non sujet car il n'y a aucune raison ni intérêt pour la commune de Savigneux de se fusionner avec Montbrison. La commune de Savigneux est en effet dynamique.

Dynamique au niveau de la population, avec aujourd'hui une estimation de l'INSEE qui porte le nombre d'habitants à 3504 !

Notre commune a un fort potentiel de développement et reste attractive pour des futurs résidents.

Dynamique car la commune présente 2000 emplois dont 800 sont pourvus par des personnes qui viennent d'une autre commune. La commune a une surface de 2000 ha et propose une économie très diversifiée, un tissu agricole, commercial, artisanal et industriel dense. Savigneux est d'ailleurs identifiée au même titre que Montbrison ville de centralité.

Dynamique au niveau associatif avec 56 associations, 3800 adhérents d'associations dont 2000 licenciés sportifs. Nous avons obtenu par 2 fois le trophée de la ville la plus sportive de massif central pour la catégorie 2500 à 5000 habitants pour lequel nous ne pouvons plus concourir ! Et depuis le 1<sup>er</sup> février la commune de Savigneux a reçu



le label national "Ville active et sportive".

C'est un non sujet, car la loi dite Pélissard, dite loi sur les communes nouvelles n'a pas été pensée pour renforcer des baronnies locales. Elle a été conçue prioritairement pour conforter les petites communes afin qu'elle puisse atteindre des seuils permettant l'optimisation de moyens techniques et humains. Savigneux est au-dessus de cette taille critique et dispose des ressources suffisantes en se plaçant 3000<sup>ème</sup> commune sur 36 000 au total.

Enfin, c'est un non sujet car de nombreux services sont désormais gérés au niveau de l'agglomération Loire Forez : l'économie, le transport...



### PACS

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

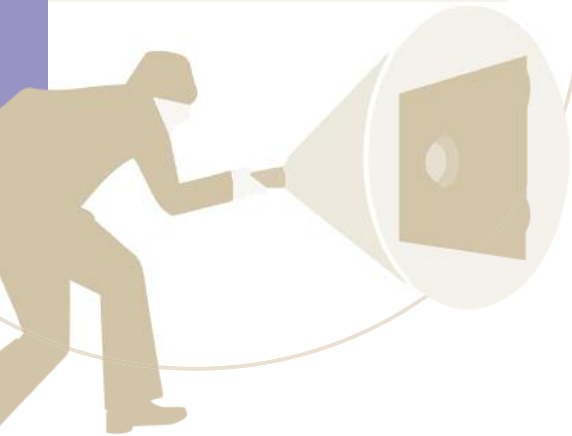
Fin décembre, les deux premiers PACS ont ainsi pu être signés en mairie de Savigneux.

Le 22 décembre, Rémi CHARLES et Emmanuelle PRIVAS se sont donc pacsés en présence de Mme Damas, adjointe.

### CHIENS DANGEREUX

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories. L'acquisition de chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie est interdite. Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2<sup>ème</sup> catégorie. Avant toute future acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation par un formateur habilité. Une fois acquis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention à la mairie. À l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière. L'absence de permis pour la détention pouvant être dangereux est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.





## ■ "STOP CAMBRIOLAGES" LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Malgré le démantèlement récent d'équipes de cambrioleurs qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- **Verrouillez votre habitation** (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur.
- **Évitez des signes révélant votre absence** (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation.
- **Équipez-vous d'une alarme** si possible ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement. **Signalez vos absences prolongées** à la brigade de gendarmerie de votre domicile ("opération tranquillité vacances").
- **Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de "participation citoyenne" de la commune** (contact mairie de Savigneux).
- **Ayez le réflexe de composer le 17** au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même. Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

Des conseils utiles sont disponibles aussi sur l'application "Stop Cambriolages" à télécharger.

## ÉCONOMIE



### ■ CIAO ITALIA

#### UNE NOUVELLE OFFRE POUR LES SAVIGNOLAIS

Une nouvelle offre commerciale est maintenant disponible le vendredi matin de 9h à 13h, sur Savigneux. Mme Graziella Contrino vous accueillera avec sa bonne humeur légendaire, rue de la Petite Vitesse pour que vous puissiez découvrir les produits typiques italiens réalisés par ses soins.



### LA FAMILLE MARJOLLET REPREND LA BOULANGERIE MONIER

Depuis fin novembre, la boulangerie a rouvert ses portes avec de nouveaux propriétaires. Vous est proposé des pains spéciaux, du pain bio et quelques spécialités dont le financier à la framboise ou le moelleux au chocolat. De plus, des en-cas chauds et froids pour le déjeuner sont disponibles : ainsi, chaque midi, vous pourrez déguster sur place ou à emporter un plat de qualité.

# MANIFESTATIONS 2018 DE LA COMMUNE

## MARS

■ **Vendredi 2 mars**  
**Cérémonie**  
**nouveaux arrivants**  
Salle des fêtes / 19h

■ **Samedi 3 mars**  
**Loto**  
ASSM  
Salle polyvalente

■ **Dimanche 11 mars**  
**Rassemblement mensuel**  
**de voitures anciennes**  
2 CV Club du Forez  
Square Savignano / 8h-12h

■ **Samedi 17 mars**  
**Gala de danse**  
Danse Loisirs et Sportive  
Salle polyvalente / 20h

■ **Dimanche 18 mars**  
**Journée familiale**  
**et multisports**  
**"La journée de Rémi"**  
Les Amis de Rémi  
Etang / journée



■ **Lundi 19 mars**  
**Don du sang**  
Les Amis de Rémi  
Salle polyvalente / journée

■ **Samedi 24 mars à 11h**  
**Concours**  
**des maisons fleuries**  
MAAP

■ **Samedi 24 mars**  
**Dimanche 25 mars**  
**Salon de la nature,**  
**des plantes et du bien-être**  
Le Pigeon Voyageur du Forez  
Expos Salle polyvalente  
Conférences Salle des fêtes  
Journée



## AVRIL

■ **Samedi 7 avril**  
**Belote**  
AFN  
Salle polyvalente / 14h

■ **Dimanche 8 avril**  
**Rassemblement mensuel**  
**de voitures anciennes**  
2 CV Club du Forez  
Square Savignano / 8h-12h

■ **Mercredi 25 avril**  
**Repas des anciens**  
Salle des fêtes / 12h



■ **Samedi 28 avril**  
**Théâtre**  
Les Amis de Rémi  
Salle polyvalente / 20h



## MAI

■ **Mardi 8 mai**  
**Cérémonie commémorative**



■ **Dimanche 13 mai**  
**Rassemblement mensuel**  
**de voitures anciennes**  
2 CV Club du Forez  
Square Savignano / 8h-12h

■ **Samedi 26 mai à 11h**  
**Jeunes pousses**

## JUIN

■ **Samedi 2 juin**  
**Gala de danse**  
Danse Loisirs et Sportive  
Salle polyvalente

■ **Vendredi 8 juin à 19h**  
**Trophées des associations**

■ **Dimanche 10 juin**  
**Rassemblement mensuel**  
**de voitures anciennes**  
2 CV Club du Forez  
Square Savignano / 8h-12h

■ **Vendredi 15 juin**  
**Fête des écoles**  
Sou des écoles

■ **Samedi 30 juin**  
**Dimanche 1<sup>er</sup> juillet**  
**Fête patronale**